

LANIT Protection-Graffiti

Domaine d'application :

LANIT Protection-Graffiti permet de protéger efficacement les surfaces de béton apparent ou les façades peintes avec des peintures de dispersion contre les dégradations causées avec les bombes de peinture.

Propriétés :

LANIT Protection-Graffiti est une émulsion de résines haut-polymères et forme une couche transparente pour la protection des façades en béton apparent ou peintes avec des peintures de dispersion. Ce film de protection empêche les sprays d'atteindre le support.

Livraison :

Teinte : laiteux, devient incolore au séchage
Degré de brillance : mat
Consistance : liquide, prêt à l'application
Emballages : 5 et 25 kg

Stabilité au stockage et au gel :

Se conserve env. 1 an si emballages bien fermés et stockage correct. A stocker à l'abri du gel.

Application :

Vérifier préalablement l'aptitude au traitement du support. Il est possible de vérifier la stabilité des peintures de dispersion avec LANEX nettoyeur pour graffitis. Effectuer un traitement préalable des supports à pouvoir d'absorption important avec LANIT Fond de pénétration hydrosol. Effectuer un traitement préalable du béton apparent avec LANIT Couche de fond aux silicones. Sur les supports foncés, LANIT Protection-Graffiti peut prendre une teinte légèrement laiteuse.

Ne convient pas sur les panneaux en fibrociment à couche de fond appliquée à l'usine (panneaux Pericolor).

Conseil pour l'application :

LANIT Protection-Graffiti s'applique au rouleau, à la brosse ou de préférence avec l'appareil airless.

Mise en oeuvre recommandée :

2 x LANIT Protection-Graffiti non dilué
Séchage intermédiaire : au moins 6 heures.

Conditions de traitement :

Au cours du temps de séchage et de mise en oeuvre la température du bien ne doit pas être inférieure à +5°C et l'humidité relative de l'air pas supérieure à 70%.

Dilution :

S'applique non dilué.

Résultats d'essai :

Densité à 20°C : 1,0 g/cm³
Teneur en substances solides : 8%
Consommation : 100 à 150 g/m²

Indications relatives à la sécurité :

Hors classe de toxicité
OFSP T N° : 79820
Classification transport RID/ADR :
Non classé comme matière dangereuse.
Code ODS : 1610

Possibilité de mélange et de nuancement :

Ne pas mélanger LANIT Protection-Graffiti avec d'autres produits.

Autres indications relatives à la sécurité :

Voir fiche de données de sécurité correspondante.